# 1er RAPIDE CARITATIF DE TIVOLI

#### RÉGLEMENT DU TOURNOI

# ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

Le club AGJA Echiquier Aquitaine et le BDE du lycée Saint-Joseph de TIVOLI organisent le

## 1er TOURNOI RAPIDE CARITATIF DE TIVOLI

Dimanche 9 mars 2025

## ARTICLE 2 RÉGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE, 93e Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables au 1er janvier 2023
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers ayant un identifiant FIDE
- L'article A5 de l'annexe A « Parties en cadence Rapide » s'applique
- Le délai de forfait est de 10 minutes
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04)
- Le classement Elo pris en compte est le dernier classement rapide FIDE

#### ARTICLE 3 HORAIRES

• Accueil et pointage : 09h 00 - 09h 40

• Ronde 1: 10h 00

• Ronde 2: 10h 40 \*

• Ronde 3: 11h 20 \*

• Ronde 4 : 12h 00 \*

Pause déjeuner

• Ronde 5: 14h 00

• Ronde 6: 14h 40 \*

• Ronde 7: 15h 20 \*

• Ronde 8: 16h 00 \*

• Ronde 9 : 16h 40 \*

• Remise des prix : 17h45

\* Ou 10 minutes après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

#### ARTICLE 4 CADENCE

• Les parties se jouent en 12 minutes plus 3 secondes par coup.

#### ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

Joueurs titrés : gratuit
Seniors : 15 €

Page 1 sur 2

## ARTICLE 6 DÉPARTAGES ET PRIX

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement :

- Buchholz tronqué\*
- Cumulatif
- Performance

Pour le Buchholz tronqué, le logiciel PAPI choisit de tronquer les deux valeurs les plus faibles et le calcul se base sur <u>l'ancienne méthode de calcul du score ajusté</u>.

Les prix seront distribués à la place et non cumulables (excepté le prix du chanceux). Si un joueur peut prétendre à plusieurs prix, il recevra le prix le plus élevé.

- Approximativement 1000€ de prix, dont une grande partie en nature.
- Prix par catégorie (- de 2200, de 2000, de 1800, de 1600, de 1400, Féminin...)

#### ARTICLE 7 ARBITRAGE

• Arbitre tournoi principal:

Nicolas Fournier Arbitre Open 1

#### ARTICLE 8 JURY D'APPEL

• Un jury d'appel pourra être constitué si besoin. Il sera composé d'un arbitre, d'un représentant de l'organisation et d'un représentant des joueurs.

#### ARTICLE 9 DIVERS

- Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition.
- Une tenue et un comportement corrects sont exigés.
- A l'issue de la partie, le résultat est inscrit par le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) à l'une des tables d'enregistrement. Le joueur vérifie qu'il est correctement enregistré. L'application utilisée de prise de résultats est Papi-web développée par M. Pascal Aubry. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre. Passé le délai de la publication des appariements de la ronde r + 2, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 D-8).
- Eviter toute discussion et toute lecture suspecte
- On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. De tels abandons seront signalés à la Direction Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

#### ARTICLE 10 ENGAGEMENT

Tous les participants s'engagent, en s'inscrivant, à respecter le présent règlement et la charte des joueurs et joueuses d'Echecs.

L'organisateur, Emile LONGIN--BOISSINOT L'arbitre, Nicolas Fournier